

Les sciences du patrimoine : constitution d'un domaine de recherche pluridisciplinaire, émergence de nouvelles compétences

Synthèse du séminaire de recherches croisées CNRS - Ministère de la Culture

26 novembre 2018, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine







Le séminaire de recherches croisées « Les sciences du patrimoine : constitution d'un domaine de recherche pluridisciplinaire, émergence de nouvelles compétences » organisé par le ministère de la Culture et le CNRS, s'est tenu le 26 novembre 2018 à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

Il était proposé aux professionnels et aux chercheurs de mettre en évidence les nouveaux enjeux de la recherche sur le patrimoine, sur le plan des objets, des méthodes, des outils, des formes de collaboration et des compétences.

Le séminaire s'est déroulé autour de quatre tables rondes suivies d'un échange, qui ont permis d'ouvrir des pistes pour l'avenir.

Introduction, Astrid Brandt-Grau et Marie Gaille

- « Le patrimoine » : être dans le temps, se relier au passé, préserver
 - Penser le patrimoine contre le patrimoine : s'attacher, faire commun, Jean-Louis Tornatore
 - Le patrimoine comme pratique(s). Inventaire des possibles, Cyril Isnart
 - Héritages et innovations dans les constructions des territoires, Alessia de Biase
 - La scène punk en France (1976-2016) : écrire l'histoire d'un mouvement sans futur, Solveig Serre

Extension du domaine patrimonial

- Pour une histoire renouvelée des arts du spectacle à Rome au XVIIe et au XVIIIe siècle, à partir des archives familiales aristocratiques, Anne-Madeleine Goulet
- Patrimonialisation de la nature, Véronique Dassié
- Les collections d'histoire naturelle : entre science et patrimoine, Véronique Rouchon

Conserver, connaître, exposer, mettre en scène : quels métiers ? quelles collaborations ? quels acteurs ?

- La peinture au prisme de la cécité. Parcours muséal et accessibilité audiotactile, Marion Chottin
- Le projet de GIS Patrimoines en partage, Sylvie Sagnes
- De la recherche au concert, utopies et réalités d'une chaîne idéale, Nicolas Bucher

Structurer la recherche sur le patrimoine : des outils institutionnels pour quoi faire ?

- Le Centre Jean Bérard et la valorisation des recherches archéologiques en Italie du Sud : Cumes, Arpi et Pompéi, Claude Pouzadoux
- Le Domaine d'intérêt majeur « Matériaux anciens et patrimoniaux » : structuration, nouveaux développements et valorisation de la recherche en Région Île-de-France, Loïc Bertrand
- Le C2RMF et les programmes européens : E-RIHS, aboutissement d'une suite de projets européens structurants pour une science du patrimoine, Michel Menu
- L'initiative de programmation conjointe pour le patrimoine culturel (JPI-CH), relai européen de la politique du ministère de la Culture pour les sciences du patrimoine, Pascal Liévaux

Conclusion et perspectives

La synthèse du séminaire présentée dans ce document a été rédigée par la société Ubiqus

Tél: 01.44.14.15.16

http://www.ubiqus.fr - infofrance@ubiqus.com

Introduction

Astrid BRANDT-GRAU, cheffe du département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie (DREST), ministère de la Culture,

Marie GAILLE, directrice adjointe scientifique, Institut des sciences humaines et sociales du CNRS Astrid Brandt-Grau et Marie Gaille ont introduit le séminaire. Elles ont souhaité tout d'abord exprimer leurs plus vifs remerciements à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, qui a accueilli ce séminaire, à leurs collègues pour l'aide à l'organisation et à la conception de cet événement, ainsi qu'aux intervenants pour leur participation.

Ce séminaire a reçu le label « Année européenne du patrimoine culturel » en 2018. Il s'inscrit dans une dynamique particulièrement

favorable à un moment où les pouvoirs publics ont décidé de donner un nouvel élan à l'action en faveur du patrimoine. Il fait écho à la stratégie ministérielle de recherche dont s'est doté le ministère de la Culture pour la période 2017-2020, où la coopération avec le CNRS figure en bonne place.

Il s'inscrit dans une série d'actions destinées à nourrir les orientations scientifiques stratégiques qui fondent le partenariat de longue date entre le ministère de la Culture et le CNRS. Outil majeur de coopération, l'accord-cadre entre le ministère de la Culture et le CNRS, renouvelé en 2016 pour cinq ans, doit favoriser le dialogue entre les disciplines et permettre de développer de nouvelles thématiques et perspectives de recherche. Les programmes de recherche interdisciplinaires développés au sein de l'accord-cadre participent aux missions essentielles du ministère de la Culture pour protéger et valoriser le patrimoine culturel dans toutes ses dimensions, matérielles et immatérielles.

Ce séminaire propose une réflexion sur l'un des objets majeurs de la coopération entre le ministère de la Culture et le CNRS. Cette réflexion se veut ancrée dans des recherches en train de se faire, en France et ailleurs dans le monde, et nourrie par l'interdisciplinarité : philosophes, anthropologues, sociologues, historiens d'art ou du spectacle, archéologues, chimistes et physiciens, ingénieurs sont invités à mettre leurs travaux en perspective. L'ambition de ce séminaire est aussi de rassembler différentes compétences professionnelles qui se croisent sur les objets patrimoniaux, de mettre en lumière de nouveaux métiers et de nouvelles formes de collaborations entre chercheurs, artistes, conservateurs, citoyens porteurs de projets patrimoniaux, etc. Enfin, ce séminaire entend être un espace de réflexion commune sur les méthodes et les outils en jeu dans la recherche contemporaine sur le patrimoine, au niveau national comme international.

À l'occasion de ce séminaire, il convient, à l'instar de Renzo Piano, d'être quelque peu « désobéissant », d'être créatif, d'émettre des propositions nouvelles, fût-ce au prix de désaccords et de vives discussions. Astrid Brandt-Grau et Marie Gaille ont exprimé leur souhait de reconduire, sur d'autres thématiques, de tels séminaires à l'avenir.

« Le patrimoine » : être dans le temps, se relier au passé, préserver

1) Penser le patrimoine contre le patrimoine : s'attacher, faire commun

Jean-Louis TORNATORE,

anthropologue, professeur à l'université de Bourgogne, Centre Georges-Chevrier (CNRS/Université de Bourgogne) Les institutions publiques du patrimoine ne sont plus un lieu privilégié d'où penser le patrimoine. D'autres manières de faire patrimoine ont émergé face aux enjeux sociaux, politiques et environnementaux auxquels est confrontée l'espèce humaine.

Trois cas illustrent cette émergence :

- une campagne de fouilles menée dans une ancienne infirmerie militaire à Jaguarão, au sud du Brésil, utilisée par des exclus ;
- l'occupation d'un bâtiment en périphérie de Belo Horizonte, au Brésil, par un groupe d'artistes et d'activistes, qui illustre l'avènement d'un « patrimoine insurgent » ;
- le collectif « Défendre-Habiter » dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, qui a saisi le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco afin d'inscrire la ZAD et ses habitats sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité.

La sollicitation de la ZAD dépasse la simple protection de l'environnement, de la biodiversité et des habitations écologiques, pour offrir une réelle alternative à l'idéologie du développement. La vision zadiste illustre une nouvelle conception du patrimoine tenant compte du présent et du futur, contribuant à une nouvelle manière d'être au monde. Cultiver le patrimoine consisterait ainsi à réévaluer ce qu'hériter veut dire et à agir en conséquence afin de pouvoir transmettre une terre encore habitable aux générations futures.

2) Le patrimoine comme pratique(s). Inventaire des possibles

Cyril ISNART, anthropologue, chercheur CNRS, Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (Idemec, CNRS/AMU) Ces travaux portent sur des pratiques patrimoniales inscrites hors ou aux marges des institutions, au sein de communautés religieuses ou de musiciens traditionnels en Europe du sud. Ces groupes revendiquent comme patrimoine des objets, savoirs et savoir-faire peu ou pas reconnus par les institutions. Face à l'administration, ils opposent des formes alternatives de patrimonialisation et tentent de légitimer leur

propre culture. En prenant ce genre de pratiques au sérieux, le champ des possibles patrimoniaux et scientifiques s'étend considérablement.

Les travaux en sciences humaines et sociales s'intéressent depuis longtemps à l'acte de patrimonialisation en tant que processus social et historique, mais en soulignant avant tout sa nature discursive. Laurajane Smith, qui a fondé l'Association internationale des études critiques en patrimoine (ACHS), a modélisé la pratique discursive du patrimoine à travers le concept de *authorised heritage discourse* (AHD). Le AHD serait une émanation idéologique des organisations internationales qui valident et sanctionnent de manière performative le statut patrimonial de certains objets.

Cependant, les études qui se réclament de ce concept laissent souvent dans l'ombre la description des chaînes opératoires patrimoniales – des pratiques – qui affectent la dimension matérielle du patrimoine. Un travail ethnographique associant l'analyse discursive et une attention à la matérialité permettrait d'interroger de manière plus complète la transformation des biens culturels dans le monde du patrimoine. Cette perspective ouvrirait par ailleurs un chantier comparatif des différents contextes de production du patrimoine, en appréhendant les interactions entre lieux institutionnels et milieux sociaux qui en sont éloignés, notamment en prenant en compte les politiques de participation. Enfin, le rééquilibrage entre l'analyse des discours et les études matérielles rapprocherait sans doute les scientifiques du patrimoine des sociologues, anthropologues ou géographes du fait patrimonial, afin de créer un lieu commun d'où parler ensemble de l'objet singulier qu'est le patrimoine dans nos sociétés contemporaines.

3) Héritages et innovations dans les constructions des territoires

Alessia DE BIASE, architecteurbaniste, professeur en anthropologie urbaine à l'ENSA Paris-La Villette, codirectrice du laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement (LAVUE, CNRS/Université Paris-Nanterre/ Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis/Ministère de la Culture) La patrimonialisation de la fortification de Vérone par l'Unesco en 2000 a conduit à une controverse, portant sur la nature même de la patrimonialisation et sur l'occupation des lieux. Depuis l'après-guerre, les fortifications sont en effet occupées illégalement par des associations, qui se sont chargées de leur conservation.

L'étude ethnographique menée en 2016 a élargi le champ d'observation à la dimension urbaine et a permis la rencontre de l'ensemble des occupants. Les associations qui occupent les lieux, où elles organisent des activités socioculturelles, sportives, commerciales, militaires et

récréatives, sont en conflit ouvert avec la mairie, mais aussi entre elles. Certaines associations font valoir des contrats d'occupation qui n'ont aucune valeur légale, mais elles s'acquittent parfois d'un loyer mensuel à l'État ou à la mairie.

L'enquête portait également sur la nature des activités réalisées, sur les financements et sur les relations entre les associations, qui n'ont pas été capables de construire un front commun face à la mairie. Elle a permis d'établir une typologie des travaux réalisés, entièrement financés par les associations, à l'exception d'un fort appartenant à la mairie qui accueille les archives historiques. La mairie se trouve devant la difficulté d'offrir

des alternatives aux associations qui occupent les forts, certains habitants souhaitant récupérer les espaces pour les transformer en musées. Dans le cadre de l'étude menée, une réunion a été proposée autour de la notion de bien commun, en présence de juristes qui aident les deux parties en conflit.

4) La scène punk en France (1976-2016) : écrire l'histoire d'un mouvement sans futur

Solveig SERRE, musicologue, chercheuse CNRS, Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR, CNRS/Université de Tours/Ministère de la Culture), directrice du pôle recherche du Centre de musique baroque de Versailles La France a accueilli le premier festival punk au monde, dans les arènes de Mont-de-Marsan. Aux origines, le mouvement punk était centré sur la révolution musicale, avant de se politiser face à la montée du Front national, évoluant alors vers un son plus homogène. La troisième génération place au centre de ses préoccupations la défense de l'environnement et produit un son *mainstream*.

Le projet « *Punk is not dead*, une histoire de la scène punk en France depuis 1976 » a pour objet d'étudier le mouvement punk sur le territoire

national et son impact à l'extérieur. Il vise à montrer l'importance de ce mouvement pour comprendre les phénomènes d'innovation et de résistance qui structurent les mondes contemporains, en écrivant une autre histoire de la France à partir de ses marges.

La patrimonialisation du punk pose une difficulté majeure pour le recueil de documentation, puisque l'absence de futur prônée par le mouvement impliquait de ne conserver aucune archive. En dépit de cette proclamation, certains acteurs du mouvement ont conservé des documents et consentent à les communiquer.

La science participative, au cœur du projet, vise à créer du réseau et à écrire l'histoire du mouvement avec ses acteurs. Le recueil d'archives est favorisé par l'organisation de journées de rencontre, autour de communications scientifiques, tables rondes, musique, performances ou expositions photographiques. Ces journées sont captées et mises à disposition sur le site du projet, et les documents sont archivés dans des inventaires. L'ensemble est versé dans une base de données collaborative permettant d'effectuer des analyses de données quantitatives et qualitatives.

Extension du domaine patrimonial

5) Pour une histoire renouvelée des arts du spectacle à Rome aux XVII^e et XVIII^e siècles, à partir des archives familiales aristocratiques

Anne-Madeleine GOULET,

chercheuse en arts du spectacle, Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR, CNRS/ Université de Tours/Ministère de la Culture), Principal Investigator du projet ERC PerformArt Le projet PerformArt, hébergé par le CNRS en partenariat avec l'École française de Rome, s'intéresse aux archives de onze familles aristocratiques romaines, en vue de construire une histoire matérielle, sociale, économique et politique des arts du spectacle à Rome aux XVII^e et XVIII^e siècles. L'analyse est centrée sur les performances (théâtre, musique et danse) commanditées par les principales familles aristocratiques, en favorisant l'émergence d'une vision d'ensemble.

Les archives ont été choisies selon plusieurs critères : l'accessibilité, la représentativité et la familiarité des chercheurs avec les fonds. Le travail est réalisé sur sept sites principaux, ce qui nécessite des négociations avec différentes instances administratives pour les conditions d'accès et de consultation. Le projet fait appel à deux archivistes professionnels, qui orientent les chercheurs dans la sélection des documents et contrôlent la qualité et la cohérence des données de la base. Il s'agit d'un procédé de mise en commun de compétences inédit dans ce domaine de recherche.

La recherche menée offre des comparaisons intéressantes avec l'activité culturelle contemporaine, puisqu'elle révèle la naissance d'un langage culturel européen partagé, qui peut enrichir la réflexion dans le contexte actuel de crise sociale, culturelle et politique. Dans le cadre d'un retrait progressif de l'État, le

système du patronage peut par ailleurs s'avérer utile pour comprendre l'intervention du mécénat. La recherche peut également être mise à profit par les artistes, en faisant émerger des partitions et des pièces de théâtre oubliées.

6) Patrimonialisation de la nature

Véronique DASSIÉ,

anthropologue, chercheuse CNRS, Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (Idemec, CNRS/AMU) La notion de patrimoine public naît en 1793 dans un rapport de l'Abbé Grégoire, qui considère la vente publique du mobilier royal comme une perte irrémédiable. La gestion du patrimoine par l'État devient ensuite un impératif, instituant l'idée d'un patrimoine collectif. La gestion forestière étatique, née au XVII^e siècle, anticipe toutefois l'idée de biens utiles aux générations futures et peut être assimilée à une première

forme d'administration d'un patrimoine national, non pour sa valeur culturelle, mais pour assurer l'approvisionnement d'une matière première utile à la collectivité.

L'extension contemporaine du patrimoine à la nature s'explique par un traitement culturel des arbres dans l'histoire. Il résulte d'un triple processus de symbolisation, de démocratisation et d'individualisation du patrimoine qui amène à considérer le patrimoine naturel comme culturel. Grâce à la compréhension des mécanismes de la photosynthèse au milieu du XIX^e siècle, les ressources naturelles ont en effet acquis une valeur sanitaire et bienfaitrice. Au XX^e siècle, la transmission des biens naturels aux générations futures devient un enjeu de société. L'investissement symbolique des arbres a été mis en évidence par les recherches des folkloristes dans le domaine politique et populaire, en lien avec la famille, l'individu et le collectif. Dans le cadre d'un attachement consensuel vis-à-vis de la nature qui caractérise l'époque actuelle, les arbres occupent donc une place particulière : ils constituent une ressource à la fois périssable et renouvelable. Bien qu'emblèmes du sauvage, ils peuvent aussi être assimilés à des êtres humains, dotés d'une histoire propre.

7) Les collections d'histoire naturelle : entre science et patrimoine

Véronique ROUCHON,

professeure, directrice adjointe du Centre de recherche sur la conservation (CRC, CNRS/MNHN/ Ministère de la Culture) Les sciences naturelles reposent avant tout sur l'observation de la nature. Cela conduit les scientifiques à constituer des collections, qui ne sont pas seulement des outils de travail, mais aussi des référentiels à conserver, comme patrimoine scientifique, à titre de « témoin » ou de « preuve » d'une Histoire de la Terre et de la Vie que l'on écrit, interroge et reécrit au fur et à mesure de l'avancée des recherches. La

collection de coelacanthes du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) constitue un bel exemple de ce type de patrimoine. Des spécimens fossiles avaient été découverts mais on croyait cette espèce éteinte depuis la fin de l'ère secondaire. En 1938, la pêche d'un individu a donc provoqué un large émoi dans la communauté scientifique, qui a pris conscience que cette espèce avait évolué très lentement pour s'adapter aux grandes profondeurs, supérieures à 100 m. Un deuxième spécimen fut péché en 1952, puis un troisième en 1953, qui, grâce au réseau d'influence du professeur Millot, intègrera les collections du MNHN, suivi de plus d'une quarantaine de spécimens, constituant ainsi la plus large collection au monde. Le cœlacanthe est un témoin de l'évolution particulièrement original par ses nageoires monobasales articulées qui préfigurent le développement des membres des tétrapodes. Son étude taxonomique, mais aussi de la manière dont il se meut grâce à ces nageoires, permet donc de mieux comprendre une étape de l'évolution déterminante, celle de la conquête terrestre de la faune.

L'herbier constitue un autre type de collections dont la valeur scientifique ne concerne pas seulement les recherches passées, mais aussi les recherches futures de ceux qui s'intéressent à l'évolution. La rénovation de l'herbier a donné lieu à une grande campagne de numérisation, suivie de campagnes de transcription des étiquettes associées à chaque plante, avec l'aide d'experts ou d'amateurs éclairés, dans le cadre d'une démarche participative. Dans le contexte actuel d'extinction de nombreuses espèces, la conservation de l'herbier, et tout particulièrement des spécimens anciens échantillonnés sur des territoires autrefois sauvages et aujourd'hui conquis par l'homme, prend un sens tout particulier.

Les collections du MNHN ont une grande valeur scientifique, liée non seulement aux recherches passées, mais aussi et surtout aux recherches futures qu'elles autorisent. Le monde ayant changé, on ne peut qu'étoffer ces collections, mais certainement pas les reconstituer. C'est pourquoi il est essentiel de travailler à leur bonne préservation. On imagine souvent que ces collections sont inaltérables. Il n'en est rien. La météorite Orgueil donne un exemple remarquable de cette fragilité. Cette météorite, très riche en matière carbonée, qui tient son nom du village où elle est tombée en 1864, a largement alimenté une longue polémique sur une possible vie extraterrestre. On sait aujourd'hui qu'elle a l'âge du système solaire, que sa composition est proche de celle du soleil, et que les microstructures suspectées être des témoins de vie ne sont autres que des phases d'altérations provoquées par l'humidité et l'oxygène de l'air. Ainsi, cette météorite, ancienne de 4,5 milliard d'années, s'est-elle altérée en quelques décennies, du fait de conditions de conservation inappropriées.

Ces quelques exemples illustrent les valeurs scientifiques des collections du MNHN qui permettent d'écrire l'Histoire de la Terre, de la Vie, de l'Homme, valeurs qui évoluent également en fonction des progrès de la science, des intérêts sociétaux et des possibilités analytiques.

Conserver, connaître, exposer, mettre en scène : quels métiers ? quelles collaborations ? quels acteurs ?

8) La peinture au prisme de la cécité. Parcours muséal et accessibilité audio-tactile

Marion CHOTTIN, philosophe, chercheuse CNRS, Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités (IHRIM, CNRS/ENS de Lyon/ Université Lumière Lyon 2/Université Jean-Monnet Saint-Etienne/Université Jean-Moulin Lyon 3/Université Clermont-Auvergne) Le projet « Toucher et être touché, musée, œuvre et sensibilité tactile » (TESMOST), financé par la mission interdisciplinarité du CNRS, regroupe des chercheurs en philosophie, littérature et sciences de l'ingénieur. Des spécialistes de l'accessibilité muséale et de l'expérience esthétique audio-tactile interviennent dans le projet en tant que partenaires.

Le musée du Quai Branly est pionnier dans les dispositifs destinés aux personnes aveugles et malvoyantes. Le dispositif TESMOST est pourvu d'une tablette tactile permettant de faire sentir tactilement les

mouvements perceptibles à l'œil dans la peinture.

Le projet TESMOST ne prétend pas susciter dans l'imagination des personnes aveugles l'expérience visuelle de la peinture. Les mots s'avèrent en effet impuissants à se substituer à la vision et le toucher est incapable de faire sentir les lumières et les couleurs. Le dispositif essaie de tirer profit du pouvoir d'émouvoir du langage. Toute œuvre peut donc être appréhendée diversement. L'inaccessibilité de la peinture pour ceux qui ne voient pas, comme celle de la musique pour ceux qui n'entendent pas, découle d'un certain nombre de préjugés. Le dispositif mis en place brouille les frontières entre art et accessibilité, en permettant un accès par l'expérience esthétique conçue dans sa globalité.

9) Le projet de GIS « Patrimoines en partage »

Sylvie SAGNES, anthropologue, chercheuse CNRS, Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC, CNRS/EHESS)

Un groupement d'intérêt scientifique (GIS) est un partenariat scientifique fédérant des compétences et des moyens pour réaliser un programme de recherche déterminé. Le projet de GIS « Patrimoines en partage » s'inscrit dans la continuité des échanges produits depuis une vingtaine d'années sur les questions de patrimoine entre les experts du

patrimoine du ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines) et les anthropologues du Lahic. Sur cette lancée, le programme exploratoire mis en place en 2013 visait l'élaboration d'une approche anthropologique des médiations du patrimoine. Stimulée par Daniel Fabre et ses réflexions sur le passage de « l'âge du monument » à « l'âge du patrimoine », l'entreprise a pris acte d'un certain nombre de mutations congruentes. Ainsi à l'heure où le patrimoine se vit dans un rapport d'identification, de subjectivation de plus en plus affirmé, de son côté la médiation, reprenant à son compte les missions d'éducation populaire et de

démocratisation culturelle en droite ligne héritées de la Révolution française, se définit comme acte de partage, impliquant le public dans l'échange et la production finale de signification.

Le GIS « Patrimoines en partage » privilégie l'observation et l'analyse au cœur du processus d'institution patrimoniale de ce moment de partage, qui succède à la mise à distance physique et symbolique des biens culturels et précède l'étape finale de la jouissance individuelle et collective. Le réseau sera composé de partenaires de nature diverse, à la croisée des préoccupations portées par les acteurs culturels et les interrogations de la recherche.

10) De la recherche au concert, utopies et réalités d'une chaîne idéale

Nicolas BUCHER, directeur du Centre de musique baroque de Versailles Depuis trente ans, le Centre de musique baroque de Versailles s'efforce de faire fonctionner une « chaîne idéale », allant de la recherche de partitions jusqu'à leur interprétation en concert. Le centre a en effet été créé par le ministère de la Culture autour de trois objectifs :

- éditer la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles en créant un cabinet d'études composé de musicologues et de graveurs;
- former les musiciens et créer une maîtrise comprenant un chœur d'enfants et un chœur d'adultes ;
- diffuser la musique dans les lieux mêmes où elle aurait été créée.

Une telle « chaîne idéale » s'avère utopique dans la réalité, car rapidement les logiques des métiers des trois échelons priment sur les logiques de chaîne. D'autres obstacles peuvent également advenir dans le fonctionnement de la chaîne, notamment les temporalités différentes entre chaque département, ou le facteur humain. Néanmoins cette chaîne a fonctionné, fonctionne et est même reproduite avec succès, à petite échelle, au sein des ensembles musicaux professionnels.

Depuis la création du centre, l'urgence imposée initialement à l'édition s'est amoindrie et la recherche s'est orientée vers le renouvellement des pratiques de l'interprétation. Le pôle recherche doit désormais relever le défi de propulser les deux autres départements en interrogeant, dans un aller-retour permanent avec les praticiens, les questions de texte, de contexte et de pratique. C'est de la pertinence et de la force de l'équipe de recherche que dépendra en partie l'avenir du Centre de musique baroque de Versailles.

Structurer la recherche sur le patrimoine : des outils institutionnels pour quoi faire ?

11) Le Centre Jean Bérard et la valorisation des recherches archéologiques en Italie du Sud : Cumes, Arpi et Pompéi

Claude POUZADOUX,

archéologue, chercheuse CNRS et directrice du Centre Jean Bérard (CNRS/École française de Rome) Le Centre Jean Bérard, qui a pour mission la promotion de l'archéologie et de l'histoire de la Grande Grèce, est confronté à la conservation d'un patrimoine qui ne se trouve plus dans les conditions matérielles qui ont permis sa préservation pendant plusieurs siècles.

Sur le site de Cumes, la conservation des peintures d'un tombeau pose

un problème scientifique majeur, mais leur dépose dans un musée mettrait en cause la connaissance de l'objet dans son contexte. À la suite d'une formation interdisciplinaire à l'étude des peintures, organisée sur le terrain, à destination d'étudiants, il a été décidé de les conserver sur le site, en procédant à des interventions qui sont toutefois limitées en raison des difficultés de financement. Des visites virtuelles d'autres tombeaux peints désormais inaccessibles pourraient être proposées, grâce à l'activation de l'ensemble des compétences réunies.

Sur le site d'Arpi, le Centre Jean Bérard a contribué à la connaissance de la vie dans une *domus*, à travers l'écriture d'un scénario pour la réalisation d'un film projeté dans le musée, l'aménagement de salles d'exposition, la rédaction du catalogue. Il apporte aussi son expertise pour l'étude de la gestion de l'eau dans cette très grande agglomération hellénistique.

Le travail sur le chantier de Pompéi a pour objet l'étude des techniques et de l'économie, dans une volonté de préservation, de mise en valeur et de partage des connaissances, à travers notamment la restitution virtuelle du travail du tanneur et d'un atelier de potiers.

Ces trois projets sont menés à bien grâce à la complémentarité des compétences réunies et montrent l'intérêt des collaborations entre chercheurs, professionnels de la conservation et spécialistes de la valorisation du patrimoine, dont les besoins en formation s'avèrent prioritaires.

12) Le Domaine d'intérêt majeur « Matériaux anciens et patrimoniaux » : structuration, nouveaux développements et valorisation de la recherche en Région Île-de-France

Loïc BERTRAND, directeur de l'Institut photonique d'analyse non destructive européen des matériaux anciens (Ipanema, CNRS/Ministère de la Culture, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines), directeur scientifique de l'infrastructure européenne E-RIHS (phase préparatoire)

Les DIM (domaines d'intérêt majeur), outils de la région Île-de-France pour structurer la recherche, représentent 45 % du budget régional de la recherche.

Le DIM « Matériaux anciens et patrimoniaux », sélectionné en décembre 2016, regroupe 95 laboratoires, plus de 700 scientifiques et des structures pilotes de valorisation. Il a pour objet de contribuer à comprendre la trajectoire historique de la matière, en s'appuyant sur un ensemble de collections du patrimoine culturel et d'histoire naturelle.

L'intérêt des dispositifs mis en œuvre, qui permettent le développement

d'une infrastructure nationale ou européenne, de laboratoires d'excellence et de réseaux régionaux, consiste à atteindre une taille critique avec une structuration visible. C'est dans ce cadre qu'est co-organisée en février 2019, avec l'Académie des sciences et une dizaine d'autres académies internationales, la rencontre mondiale « Patrimoines, sciences et technologies ».

Le développement d'outils encourage la mise en place de politiques incitatives d'ouverture ou de réemploi des données, qui favorisent le travail collectif des équipes. Dans le domaine de la valorisation, des appels à projets dédiés peuvent concerner des restaurateurs, la présentation de résultats de recherche en musée ou la mise en place d'outils de pilotage, qui sont susceptibles d'intéresser d'autres dispositifs.

13) Le C2RMF et les programmes européens : E-RIHS, aboutissement d'une suite de projets européens structurants pour une science du patrimoine

Michel MENU, chef du département Recherche du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), coresponsable de l'équipe PCMTH à l'Institut de recherche de chimie Paris (IRCP, CNRS/Chimie ParisTech)

Le C2RMF a pour missions l'analyse scientifique et la recherche sur les matériaux et les techniques, la conservation et la restauration des œuvres, la contribution au contrôle scientifique et technique de l'État sur la conservation et la restauration des collections et la documentation et l'archivage des données recueillies.

Le département recherche, associé au CNRS à travers une UMR de l'École nationale supérieure de chimie ParisTech, a pour but la

connaissance, l'évolution et la conservation des matériaux du patrimoine.

Lors d'une visite du C2RMF en 1999, les ministres des affaires étrangères du G8 ont encouragé le centre à créer un réseau européen. En vingt ans, plusieurs projets de réseaux ont été mis en place : ICN Labs-Tech, EU-Artech, CHARISMA, « Advanced Community » puis IPERION CH qui prépare la mise en place de la très grande infrastructure de recherche E-RIHS dédiée aux sciences du patrimoine, inscrite dans la feuille de route nationale et européenne.

IPERION regroupe actuellement 24 partenaires et plus de 35 groupes de recherche de 12 pays de l'Union européenne et des États-Unis. Le coordonnateur français est le C2RMF.

IPERION propose trois accès transnationaux : accès à des archives de laboratoire (IPERION-ARCHLAB), à de grands instruments d'analyses synchrotron, par faisceaux d'ions, laser... (E-RIHS FIXLAB) et laboratoire mobile donnant l'accès à un ensemble d'instrumentations transportables (E-RHIS MOLAB). E-RHIS offrira

l'accès à quatre plateformes, dont les trois citées plus une plateforme dédiée à l'accès en ligne à des outils numériques (E-RHIS DIGILAB).

14) L'initiative de programmation conjointe pour le patrimoine culturel (JPI-CH), relai européen de la politique du ministère de la Culture pour les sciences du patrimoine

Pascal LIÉVAUX, chef du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture L'initiative de programmation conjointe de recherche pour le patrimoine culturel a été adoptée par le Conseil européen le 26 mai 2010. Présidée et coordonnée de 2010 à 2018 par le ministère de la culture italien, elle l'est depuis 2019 par le ministère de la Culture français, avec l'appui du ministère chargé de la recherche, de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et de la Fondation des sciences du

patrimoine (FSP).

Ses objectifs sont d'améliorer, au niveau européen, la coordination des recherches sur le patrimoine culturel – matériel, immatériel et numérique – en identifiant les besoins et les priorités de recherche, et d'augmenter les moyens alloués à la recherche au niveau national et européen. Cette initiative s'appuie sur les quatre grands axes de son agenda stratégique de recherche publié en 2014, qui fait actuellement l'objet d'une actualisation : contribuer au développement d'une société réflexive, mettre en lien les populations avec le patrimoine, créer de la connaissance, sauvegarder le patrimoine.

Il s'agit de la première coopération de cette ampleur dans ce champ de recherche, que ce soit en nombre de pays représentés, d'organisations impliquées ou d'équipes soutenues. Cette initiative compte 19 pays membres et 7 pays observateurs.

Trois appels à projets ont été lancés et financés, respectivement à hauteur de :

- − 3,5 millions d'euros (10 projets financés dont 4 avec la participation d'équipes françaises), dédiés au patrimoine matériel,
- 9,3 millions d'euros dont 3,1 millions d'euros par la Commission européenne (16 projets financés dont 3 avec la participation d'équipes françaises), dédiés au patrimoine immatériel,
- et 4 millions d'euros (8 projets financés dont 7 avec la participation d'équipes françaises), dédiés au patrimoine numérique.

Un portail dédié au patrimoine culturel, *The Heritage Portal*, a également été mis en place et est en cours de transformation en *knowledge hub*.

L'initiative a contribué à une meilleure prise en compte du patrimoine culturel comme thématique de recherche dans le programme cadre Horizon Europe (2021-2027).

Conclusion et perspectives

La notion de patrimoine est aujourd'hui utilisée de façon très extensive, y compris pour évoquer le « patrimoine écologique ». Celui-ci n'avait pas été, initialement, placé au centre du programme de ce séminaire mais

il est apparu au cours de la journée comme un objet récurrent de préoccupations et de questionnements. La notion de patrimoine est-elle sans borne ? Est-elle a priori dépourvue de limites et est-ce là un des aspects qui la différencient des archives ? On peut en effet adopter un point de vue ouvert à l'infini sur le patrimoine, en considérant que ce sont les institutions patrimoniales qui fixent les frontières du domaine patrimonial. Cependant, il faut aussi tenir compte, au-delà du rôle joué par les institutions, du point de vue des acteurs, et notamment des citoyens engagés dans des opérations de patrimonialisation, parfois conflictuelles, ou au contraire de « dépatrimonialisation » pour investir des monuments et des espaces. Le sens du patrimoine semble constamment débordé par les pratiques — d'où l'intérêt de développer des approches historiennes et ethnographiques.

Le séminaire a également mis en lumière la nécessité de promouvoir des raisonnements englobants sur la connaissance, la conservation, la restauration ou la transmission, ainsi que la pertinence des approches transverses. L'interinstitutionnalité doit être encouragée, car elle permet notamment d'associer laboratoires de recherche et organismes patrimoniaux, ce qui garantit la pertinence des résultats au regard des missions des professionnels du patrimoine. Le patrimoine doit aussi être approché de manière interdisciplinaire. Par exemple, l'archéologie a besoin de l'apport des géologues et des physiciens pour l'analyse des matériaux. Dans le domaine du patrimoine, les connaissances techniques des restaurateurs constituent des informations précieuses sur les matériaux et les techniques de fabrication. Cette interdisciplinarité n'a rien de spontané et doit être travaillée, notamment pour favoriser des espaces de dialogue « à égalité », où aucune science ne surplombe l'autre. En outre, la transversalité concerne aussi des métiers au-delà de la recherche, en lien avec l'ingénierie culturelle, l'expérimentation et la production artistiques, la médiation et les divers modes de participation des citoyens aux multiples formes de relation avec leur patrimoine.